

La réserve naturelle volontaire de Sermaize (Bois le Roi)

Philippe LUSTRAT

Située en lisière nord de la forêt de Fontainebleau, la réserve naturelle volontaire de Sermaize est la propriété de Madame Nogrette. Ce site protégé (décret ministériel du 10/09/1986) est géré par la Ligue de Protection des Oiseaux, dont le président est Alain Bougrain-Dubourg.

La réserve de Sermaize est constituée essentiellement d'un vaste plan d'eau en bordure de la Seine. Depuis 1986, quarante hectares au bord de cet étang, issu de l'exploitation des granulats alluvionnaires, sont donc protégés et aménagés: construction d'îlots, création de hauts fonds, débroussaillage et installation d'un affût d'observation. L'accès à cette réserve est interdit, et sa visite n'est possible que dans le cadre de sorties organisées par la L.P.O.

BOIS-LE-ROI

Réserve d'oiseaux
Pour mieux
les protéger...



P. Lustrat, ornithologue, et M. Marchais, cecobusien forestier, accompagnent des visiteurs.

Depuis 1986, quarante hectares au bord de l'étang de Sermaize ont été réservés pour les oiseaux migrateurs. Cette réserve naturelle est volontaire du fait de la décision des propriétaires du terrain.

Des milliers de canards, de hérons, de cormorans, de martin-pêcheurs viennent faire leurs nids dans ces lieux paisibles. La Ligue de Protection des Oiseaux, présidée par Alain Bougrain-Dubourg, administre la réserve. Ses travaux y sont effectués pour améliorer l'accueil. On

débroussaie, on fabrique un îlot, on crée des hauts-fonds et on plante du safran et de l'orge afin que les oiseaux se nourrissent.

Jean-François Lounéau, responsable, accueille les visiteurs, assisté par des ornithologues amateurs comme Philippe Lustrat. Avec l'observation à la loupe et les commentaires des spécialistes, une belle possibilité de connaître la vie des oiseaux vous est offerte.

Pour des visites groupées téléphoner à la Ligue: 46.99.59.97 ou au 84.38.30.31.

Ce site représente un intérêt majeur pour les oiseaux à l'échelle départementale et régionale. Cet intérêt est particulièrement marqué pour l'hivernage des oiseaux d'eau en hiver. Mais l'intérêt de cette réserve n'est pas uniquement ornithologique; martres, putois, renards, sangliers, biches, chevreuils et écureuils sont également présents. Un inventaire des chauves-souris que j'ai mené en 1991 a permis de constater la présence de six espèces de chauves-souris: la Noctule commune, l'Oreillard, le Murin de Daubenton, la Sérotine commune, la Pipistrelle de Nathusius et la Pipistrelle commune. L'étang constitue aussi un important site de ponte pour le Crapaud commun (environ 1000 individus viennent pondre tous les ans).

Une visite effectuée dans cette réserve en janvier 2000 en compagnie de Michel Godefroy a permis d'observer les espèces suivantes:

- 1 martin-pêcheur
- 6 grèbes huppés
- 15 fuligules morillons
- 10 fuligules milouins
- 50 foulques macroules
- 60 canards colverts
- 40 cormorans
- 1 plongeon arctique
- 1 plongeon imbrin

Un oiseau très rare observé cet hiver:

Le Plongeon imbrin est très rare en Ile-de-France. Les critères d'observation que nous avons notés pour l'identifier sont les suivants (observation à la longue-vue 20 X et aux jumelles 8 X 56):

- grande taille (par rapport au plongeon arctique vu à côté),
- dessus du corps gris ardoise,
- devant du cou blanc contrastant avec le dessus de la tête et la nuque plus sombre,
- l'angle du "coin" blanc du cou était nettement visible et très net.

Le plongeon imbrin (*Gavia immer*) niche en Amérique du Nord, ainsi qu'en Islande et au

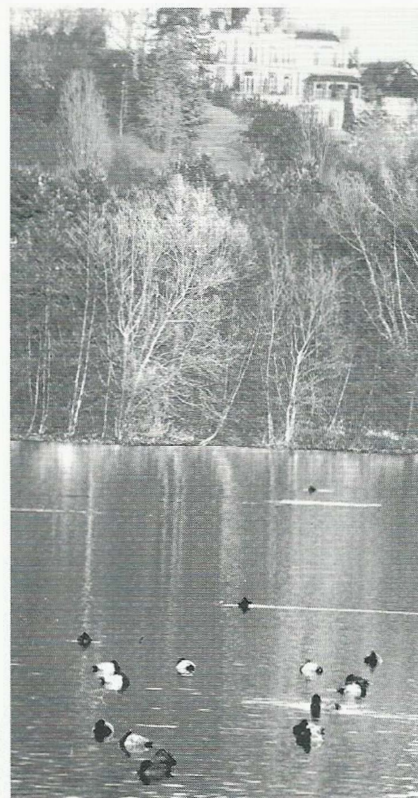


photo P. Lustrat

Groenland. Il hiverne régulièrement le long des côtes norvégiennes, dans l'ouest et le nord de la Grande-Bretagne, ainsi que dans le nord-ouest de la France. Il se nourrit de poissons et des coquillages. C'est le plongeon le plus rarement observé en Ile-de-France, car il hiberne rarement dans l'intérieur des terres, préférant le littoral. Le plongeon imbrin n'a été observé que rarement en Seine et Marne, dont une fois sur la Seine, à Fontaine le Port en février 1978. ■

Je tiens à remercier Madame Nogrette de m'autoriser à pénétrer dans sa propriété pour observer les oiseaux. Je remercie également la Ligue pour la Protection des Oiseaux.